Appel à manifestation d’intérêt pour identifier et sélectionner un prestataire indépendant pour des prestations de traduction français-grec et grec-français

Dans le cadre de ses activités, le service des examens et des certifications de l’Institut français de Grèce lance un Appel à Manifestation d’Intérêt (AMI) en vue d’identifier et de sélectionner un/une professionnel/le indépendant/e spécialisé(e) dans la traduction du français vers le grec et du grec vers le français.et disposant de solides connaissances.

Le/la prestataire retenu(e) sera chargé(e) d'assurer des prestations de traduction, de relecture et d'harmonisation linguistique de documents et supports relevant des activités académiques, pédagogiques et administratives de l'établissement.

La mission est prévue pour l’année académique 2026/2027 et nécessite une excellente maîtrise des deux langues, une connaissance approfondie des systèmes éducatifs français et grec et de leurs spécificités institutionnelles et pédagogiques ainsi qu'une capacité à respecter des exigences élevées de qualité, de confidentialité et de réactivité.

Objectif

Identifier un/une professionnel/le indépendant/e exclusivement, pour assurer des prestations de traduction de qualité (thèmes et versions), adaptées au contexte académique et institutionnel, garantir la fidélité, la précision et la cohérence des traductions, en respectant la terminologie et les spécificités du domaine concerné et contribuer, le cas échéant, à la traduction de documents liés aux activités pédagogiques et aux examens et, ce, dans le respect strict des délais, des consignes et des règles déontologiques applicables.

Prestations attendues

Le/la professionnel/le indépendant pourra notamment être amené à réaliser les prestations suivantes :

- traduction de documents, supports et communications du français vers le grec et/ou du grec vers le français ;
- traduction et, le cas échéant, adaptation de documents pédagogiques et administratifs ;
- traduction de sujets, consignes ou documents liés aux examens ;
- relecture, correction et harmonisation de traductions ;
- vérification de la terminologie et de la cohérence linguistique des documents ;
- adaptation des contenus au contexte culturel et académique français lorsque nécessaire, en particulier pour les documents officiels.

Modalités d'exécution et présence sur site

Compte tenu de la nature des documents à traduire, certaines prestations devront impérativement être réalisées dans les locaux de l'établissement.

Cette exigence vise notamment à garantir la confidentialité des documents, la sécurisation de leur consultation et de leur traitement, ainsi que le respect des règles de protection des informations auxquelles le/la prestataire pourra avoir accès.

Le/la prestataire devra, en conséquence, être en mesure d'assurer une présence sur site, selon les besoins du service et en fonction de la nature des documents et des prestations demandées.

Les modalités pratiques d'intervention et de coordination seront définies avec le service des examens.

Pour les prestations ne nécessitant pas la consultation de documents papier sensibles ou confidentiels sur place, les modalités de réalisation pourront être convenues avec le service concerné, dans le respect des exigences de sécurité et de confidentialité de l'établissement.

Expertise recherchée

Nous recherchons un(e) professionnel(le) indépendant(e) disposant des compétences et qualifications suivantes :

- une maîtrise parfaite du grec, langue maternelle, et une excellente maîtrise du français (niveau C2 minimum ou langue maternelle) ;
- une expérience confirmée en traduction, notamment de documents institutionnels, pédagogiques ou académiques ;
- une excellente capacité à comprendre, analyser et restituer fidèlement des contenus spécialisés ;
- d’excellentes qualités rédactionnelles et une parfaite maîtrise de la terminologie française et grecque ;
- un niveau de formation Bac+5 minimum dans le domaine de la traduction, des langues, lettres, de la linguistique ou dans un domaine en lien avec la mission ;
- de solides capacités organisationnelles, ainsi que rigueur, autonomie et réactivité, afin d’assurer les prestations dans le respect des délais impartis ;
- une bonne maîtrise des outils informatiques et des outils de travail à distance, ainsi qu’une aisance dans l’utilisation des outils numériques nécessaires à la réalisation des prestations (la formation aux outils internes sera assurée par le service des examens).

Une expérience professionnelle dans le secteur de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation ou de l'organisation d'examens constituera un atout.

La détention d'une habilitation en cours de validité auprès de France Éducation international et/ou de Sorbonne Université constituera également un avantage.

Confidentialité et déontologie

Le/la prestataire devra respecter une stricte obligation de confidentialité concernant l'ensemble des documents, informations et données auxquels il/elle pourrait avoir accès dans le cadre de la mission.

Une attention particulière devra être portée aux documents relatifs aux examens, dont la confidentialité doit être garantie à toutes les étapes de leur consultation, de leur traduction, de leur traitement et de leur restitution.

Le/la prestataire s'engagera à respecter les règles déontologiques applicables à la profession, ainsi que les consignes de sécurité et de protection des données communiquées par l'établissement.

Aucun document ou support confidentiel ne pourra être reproduit, transmis ou conservé en dehors des conditions expressément autorisées par l'établissement.

Durée et organisation de la mission

La première mission sera organisée sur les mois de janvier à juillet. Les dates précises d'intervention seront communiquées au prestataire retenu et le contrat précisera les modalités d'exécution des prestations, les délais d'intervention, les conditions de facturation et les engagements respectifs des parties.

D’autres missions pourraient intervenir ultérieurement et donneraient lieu à la conclusion de contrats de prestations de services distincts.

Le/la prestataire organisera librement son activité et son temps de travail, sous réserve d'assurer la disponibilité nécessaire à la réalisation des prestations dans les délais impartis et de respecter les modalités de présence sur site requises par la nature de certains documents.

Conditions d’éligibilité

Professionnel indépendant selon les termes de la règlementation fiscale et de la sécurité sociale grecque, justifiant d’une installation professionnelle en Grèce.

Modalités de candidature

Les candidats sont invités à envoyer à l’adresse de contact suivante : examens_ami@ifg.gr avec pour objet **« AMI – Mission de traduction au sein du service des examens – 2026/2027 »**.

- une présentation succincte de leur parcours et de leur expérience en traduction ,
- un CV détaillé et à jour en français ;
- tout document ou référence permettant d’apprécier leur expérience dans le domaine concerné ;
- une présentation des langues maîtrisées et du niveau de maîtrise de chacune ;
- une adresse professionnelle d’exercice de l’activité principale.

L’Institut français de Grèce se réserve la possibilité de solliciter un entretien ou un échange complémentaire avec les candidats présélectionnés afin de préciser leurs compétences, leurs disponibilités et les modalités de collaboration.

Au moment de la contractualisation, le/la candidat/e retenu/e sera invité/e à adresser les justificatifs d’immatriculation fiscale (AADE) et de sécurité sociale (e-EFKA) en tant que professionnel indépendant.

La collaboration avec le professionnel retenu fera l’objet d’un **contrat de prestation de services**, précisant notamment la nature des prestations, les modalités d’intervention, les délais, les conditions financières et les obligations respectives des parties.

Les prestations seront réalisées de manière indépendante, dans le respect des instructions et exigences définies par l’Institut français de Grèce.

⚠ Important

Seules les personnes dont le dossier est retenu seront contactées. L’absence de réponse signifie que le dossier déposé n’a pas été retenu.

Calendrier
• Date limite de dépôt du dossier : **30 novembre2026**
• Choix du/de la prestataire retenu/e : **décembre 2026**
• Début de la prestation : **janvier 2027**